



Estimation de la formation minimum requise

Principes généraux

Le contenu de la remise à niveau est évalué par le responsable pédagogique de l'ACOP en fonction de l'expérience du candidat, notamment :

- Les licences et qualifications détenues ;
- L'expérience totale et récente du pilote, notamment en instruction ;
- Les compétences pédagogiques ;

Le réentrainement comporte :

- Obligatoirement : le stage RSFI
- En fonction de l'expérience :
 - o Un complément de formation théorique ;
 - o Un complément de formation pratique :
 - En vol,
 - Au simulateur.

Guide d'évaluation

Durée de péremption de la qualification de FI / IRI	Heure de vol en instruction totales FI / IRI	Réentrainement minimal préconisé
De 0 à 1 an inclus	≥ 0 h	RSFI + 1 séance de remise à niveau
	≥ 200 h	RSFI
De 1 an à 3 ans inclus	≥ 0 h	RSFI + 3 séances de remise à niveau
	≥ 300 h	RSFI + 1 séance de remise à niveau
	≥ 1 000 h	RSFI
> 3 ans	≥ 0 h	RSFI + 5 séances de remise à niveau
	≥ 300 h	RSFI + 3 séances de remise à niveau
	≥ 1 500 h	RSFI

Une séance comporte un briefing long, un briefing, un vol (ou simulateur) et un débriefing.